

QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

1. Survol aérien de la ville

Nous avons reçu du collectif Couloir aérien Plaisance, un courrier pointant plusieurs périodes récentes d'intense activité de survol militaire de notre ville, mais aussi un nombre significatif de vols d'affaires et de vols d'essais (ATR et Airbus) au départ et/ou à l'arrivée sur la base de Franczal.

Nous nous en sommes d'ailleurs tous rendu compte.

Aujourd'hui les Plaisançois endurent une quadruple peine avec les vols aériens :

- Les vols commerciaux de l'aéroport de Blagnac, dont le nombre va augmenter avec la reprise du trafic post-confinement et dont il n'est pas certain que les trajectoires, aujourd'hui revenues à celles d'avant mais 2019, restent en l'état
- Les avions militaires de Franczal
- Les avions d'affaires qui passent progressivement de Blagnac à Franczal
- Les vols d'essais des deux aéroports

La mairie est-elle informée de l'évolution du trafic sur l'aéroport de Franczal, activité qui impacte directement la ville de Plaisance et la tranquillité de ses habitants ? Quelle est sa position sur le sujet ?

Concernant l'activité militaire, serait-il possible d'informer les citoyens des campagnes à venir et surtout de leur date de fin, afin qu'elles soient éventuellement mieux comprises et acceptées par les habitants ?

Sait-on, par ailleurs, pour quelles raisons les ATR atterrissent à Franczal ? Pour y être stockés en attente de livraison ? Pour des vols d'essais ? Pour des vols commerciaux ? Si c'est le cas, y a-t-il eu une concertation avec les communes limitrophes dont Plaisance ?

Un aéroport centenaire comme celui de Franczal, implanté en plein cœur de l'agglomération, a-t-il vraiment vocation à se développer, lorsqu'on connaît les nuisances sonores et la pollution que cela engendre ? La mairie de Plaisance peut-elle s'emparer de cette question ?